

Fermeture du Laboratoire cantonal, suite et fin ?

La fermeture intempestive du Laboratoire cantonal a suscité de nombreuses interrogations et inquiétudes de la part de certains députés, tant en 2016 qu'au début de 2017. Dans ce contexte, le Gouvernement n'a pas toujours été en mesure de leur donner des réponses, du fait qu'à l'époque il ne possédait pas encore d'informations suffisantes quant aux conséquences techniques, administratives et financières de cette décision. A titre d'exemple, dans la réponse à la question écrite No 2854 (Journal des débats du 1^{er} février 2017), il est dit notamment : « La fermeture du laboratoire doit générer, selon la mesure OPTI-MA N°26, une économie de l'ordre de 100'000 francs (75'000 francs sont prévus pour 2016 et 100'000 francs pour 2017). Le manque de recul par rapport à cette nouvelle situation, ainsi que le fait que les boucllements comptables ne soient pas terminés, ne permet pas encore, à ce jour, de donner des chiffres précis sur les effets de la mesure. De plus, la disparition du laboratoire ABL Analytics, auquel un mandant avait été octroyé, ne permettra pas d'avoir une vue financière complète pour l'année 2016. » Et plus loin il est précisé en substance que la grande partie du matériel a été vendu pour 120'000 francs à la société ABL Analytics SA à Delémont. « Malheureusement, cette société a fait faillite suite au décès subit de son propriétaire et directeur en octobre 2016. En conséquence, il reste un solde en faveur de la République et Canton du Jura de Fr 49'440.60, somme qui a été demandée comme créance dans le cadre du traitement de la faillite de la société ABL Analytics ».

Auparavant déjà, lors de la discussion relative à la motion No 1136 du groupe Verts et consorts (Journal des débats du 23 mars 2016), le représentant du PCSI s'inquiétait en ces termes : « nous demandons au Gouvernement de nous prouver, par un rapport critique, l'efficacité de cette fermeture. Financièrement, allons-nous y gagner ? Qu'est-ce que cela a coûté en 2015 et qu'est-ce que cela va coûter en 2016 ? Une commission de suivi des mesures OPTI-MA est en fonction. Nous demandons au Gouvernement d'informer régulièrement le Parlement de son suivi. »

Enfin lors du même débat, le Ministre de la Santé et de l'Economie nous apprenait que la décision de fermer ce laboratoire résultait d'une réflexion initiée en particulier par la fin des travaux d'analyses en lien avec la construction de l'A16 et avec l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol, deux projets qui ont permis de financer 2,6 EPT.

Nous demandons en conséquence au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- dans le cadre de la Commission de suivi des effets des décisions OPTIMA, le Gouvernement peut-il nous dire maintenant si les économies de 100 000 fr prévues par la fermeture du laboratoire cantonal ont été réalisées, si oui, de quelle manière ?
- le matériel du laboratoire, aussi coûteux que performant a-t-il trouvé preneur à la suite de la mort du directeur du Laboratoire ABL Analytics et de la faillite de sa société ?
- l'Etat a-t-il récupéré les 49000 fr demandés comme créance dans le cadre du traitement de la faillite de cette société ?

- les locaux, qui comprenaient des installations très sophistiquées telles que des pailles, des conduites de gaz, des systèmes de ventilations, etc... ont-ils été modifiés pour d'autres usages ? Si oui, combien cela a-t-il coûté à l'Etat ? Si non, qu'est-il envisagé d'en faire ?
- lors du débat du 23 mars 2016, relatif à la motion No 1136 du groupe Verts et consorts, le Ministre de la santé et le représentant du groupe PLR ont tous deux invoqués, pour justifier la fermeture de ce laboratoire, le fait que les analyses liées à la construction de l'A 16 et à la suppression de la décharge de Bonfol se termineraient à la fin de l'année 2016. Or, selon nos informations, ces contrôles se poursuivront pendant les 10 prochaines années pour Bonfol et pendant les 3 prochaines années au moins pour l'A 16. De ce fait, le Gouvernement ne pense-t-il pas que la commission OPTIMA et le Parlement ont été mal informés lors des débats relatifs à cet objet ?
- sachant que SCAV n'utilisait ce laboratoire qu'à un taux de 20 % alors que le 80 % du temps il l'était par l'Office de l'Environnement, était-il normal que sa suppression ait été essentiellement discutée dans la Commission spéciale par l'ancien Ministre de la santé et l'ancienne Vétérinaire cantonale ?
- enfin des ajustements administratifs, techniques ou financiers doivent ils encore être pris pour que la suppression de cette unité administrative soit sans conséquence sur la santé et la qualité de vie de nos concitoyens ou peut-on d'ores et déjà affirmer que le problème est maintenant définitivement résolu ?

Delémont, le 28 février 2018

Le responsable : Ami Lièvre

A collection of handwritten signatures in blue ink, arranged in several rows. Some signatures are accompanied by names written in a similar cursive style. The names visible include:

- Ref. Amintay
- N. Banquer
- N. Amur
- Fr. Al